

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019**

**DELIBERATION N°2019.00165**

**53EME CONGRES NATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS LES 4, 5 ET 6  
JUN 2019 A ROANNE - SUBVENTION A L'ASSOCIATION « JEUNES POUSSES  
EVENEMENTIELS »**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

**Membres titulaires présents :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc  
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham  
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves  
MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 27 mai 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190516-D20190016510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019**

### **53EME CONGRES NATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS LES 4, 5 ET 6 JUIN 2019 A ROANNE - SUBVENTION A L'ASSOCIATION « JEUNES POUSSSES EVENEMENTIELS «**

Les Jeunes Agriculteurs de la Loire organisent leur 53<sup>ème</sup> Congrès National au Scarabée à Roanne les 04, 05 et 06 juin 2019.

L'association loi 1901 « Jeunes pousses évènementiels » a été créée en mai 2018 pour porter l'organisation de ce congrès. Cette association sollicite Saint-Etienne Métropole pour participer au financement de ce congrès national.

Ce congrès a pour objectif de regrouper 800 congressistes venus de toute la France pour 3 journées de travail. Il constitue un temps fort pour échanger sur les sujets d'actualité et faire le bilan de l'année écoulée. Le rapport d'orientation, le rapport moral et les comptes financiers seront également présentés et validés.

La majeure partie de ces 3 journées sont des temps internes officiels à huis clos.

Deux moments sont ouverts aux partenaires :

- la soirée officielle du congrès qui aura lieu le mardi 04 juin à 18h00 ;
- la matinée du jeudi 06 juin de 10h00 à 14h00 avec une table ronde sur un sujet d'actualité, la présence du Ministre de l'Agriculture et le discours de clôture.

Il est envisagé d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association « Jeunes pousses évènementiels ».

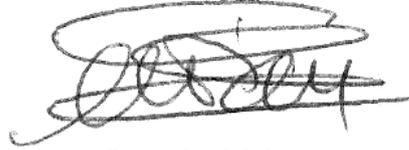
Le budget prévisionnel de la manifestation est de 384 238 euros TTC.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement d'une participation de 2 000 euros au titre de la politique agricole à l'association des « Jeunes Pousses Evènementiels » pour l'organisation du 53<sup>ème</sup> congrès national des Jeunes Agriculteurs au Scarabée à Roanne les 4, 5 et 6 juin 2019 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ci-jointe et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Economie Agricole de l'exercice 2019.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU